

CLDS
de D'Autray



COMITÉ LOCAL EN
DÉVELOPPEMENT SOCIAL

GOUVERNANCE

Ce document s'adresse aux différents partenaires impliqués et
entre en vigueur en date du 22 MARS 2022, rencontre du CLDS de D'Autray.

1. Comité local en développement social, de D'Autray (CLDS de D'Autray)



Le Comité local en développement social de d'Autray (CLDS) existe depuis 1998. Le CLDS se veut un lieu d'échange et de concertation sur le développement social ouvert à tous. Les partenaires proviennent de différents secteurs.

Le CLDS se rencontre environ quatre fois par an. Depuis 2015, un comité formé de membre du CLDS et de personnes-ressources prépare et anime les rencontres pour atteindre les objectifs mentionnés.

Objectifs et enjeux du CLDS

S'informer et partager :

- diverses réalités vécues par la population de notre MRC dont celles des usagers, des organismes et des personnes en situation de vulnérabilité;
- des actions et des projets du milieu qui contribuent au développement social de la MRC de D'Autray;

Approfondir les enjeux identifiés par les partenaires¹

Agir et se concerter pour améliorer les conditions de vie et mieux vivre dans D'Autray par :

- Le développement de liens pour mieux collaborer ensemble;
- Des actions collectives concertées.

1.1 Démarche territoriale (*Agir pour mieux vivre dans D'Autray*)



En mai 2019, le CLDS de D'Autray a entrepris de déployer une démarche territoriale de développement social dans la MRC de D'Autray, tel que proposé par la Table des préfets de Lanaudière. Cette démarche vise l'amélioration des conditions de vie par la réussite éducative, la solidarité et l'inclusion sociale et offre un soutien provenant de l'Alliance pour la solidarité et l'inclusion sociale et de la Fondation Lucie et André Chagnon, qui permet la mise en place d'un plan d'action concerté par un soutien financier.²

Avec cette nouvelle opportunité, les rôles ont évolué et une mise à jour de la gouvernance s'imposait pour clarifier les rôles et mandats des différentes parties impliquées. Cette gouvernance sera appelée à évoluer dans le temps en fonction des besoins et des mandats.

Le CLDS est l'instance décisionnelle quant aux grandes orientations et aux enjeux de la démarche. Toutefois, il a délégué au coco du CLDS la responsabilité de s'occuper de l'administration et des opérations de la démarche et à la MRC de D'Autray d'être fiduciaire. Les membres du coco étant issus du CLDS, ce sont une seule entité. Néanmoins, l'espace décisionnel est le CLDS alors que le rôle opérationnel a été délégué au coco.

¹ Ceux ciblés en 2015 dans le cadre du PARSIS et ceux ciblés en 2019 dans le cadre de la démarche *Agir pour mieux vivre dans D'Autray*

² Pour plus de détails, visitez le site internet du CLDS : <https://www.cldsautray.ca/>

Dans le cadre de l'entente avec la Table des préfets, pour le déploiement de la démarche territoriale, les rôles et mandats du CLDS sont³:

- *Mobiliser les partenaires de manière élargie pour favoriser la concertation*
- *Identifier les priorités propres aux territoires de MRC et adopter un plan d'action concerté pluriannuel*
- *Favoriser l'émergence d'initiatives et de projets communs*
- *Assurer le suivi du plan d'action local*
- *Coordonner la démarche d'identification des priorités et d'adoption d'un plan d'action concerté*
- *Travailler à partir de ce qui se fait dans le milieu et en collaboration avec les acteurs en place, etc.*

2. Le Comité de coordination du CLDS de D'Autray (coco du CLDS)

Dans le cadre de la démarche *Agir pour mieux vivre dans D'Autray*, le comité de coordination agit comme mandataire. Il a la responsabilité principale en matière d'administration et de gestion. Il assume donc spécifiquement, mais non-exclusivement, les responsabilités suivantes ⁴ :

- Planifie la réalisation de la démarche de mobilisation avec les partenaires du milieu;
- En collaboration avec le fiduciaire, embauche, supervise et évalue l'agent.e de mobilisation de la démarche;
- Veille à la réalisation efficace du plan d'action (vue globale du plan d'action, en complémentarité avec les différents projets et stratégies);
- Applique des mécanismes de suivi et d'évaluation des travaux dans le cadre du plan d'action;
- Effectue une reddition de compte sur l'avancement des travaux à la Table des préfets de Lanaudière.

Composition du comité de coordination:

Ressource embauchée dans le cadre de la démarche

Daphné Kelly, agente de mobilisation pour *Agir pour mieux vivre dans D'Autray*

Représentantes des pôles

1. Isabelle Bazinet, Avec des Elles (Pôle Brandon)
2. Maureen Riopel, Travail de rue Lavaltrie (TRueL) (Pôle Lavaltrie/Lanoraie)
3. Solange Tougas, Groupe Déclit (Pôle Berthierville)

Membres du CLDS

4. Jérémie Lagacé, MRC de D'Autray (Membre du CLDS et représentant du fiduciaire)
5. Maryse Boucher, Organisatrice communautaire, CISSS de Lanaudière (Personne-ressource)
6. Danielle Gill, conseillère en développement social , TPDSL

³ Tiré de la présentation du [déploiement de l'Alliance pour la solidarité et l'inclusion sociale et de l'entente avec la Fondation Lucie et André Chagnon](#), mai 2019

⁴ Remis lors du coco du CLDS du 27 juin 2019

2.1 Rôle et mandat de la ressource embauchée : agent.e de mobilisation

L'agent.e de mobilisation pour la démarche *Agir pour mieux vivre dans D'Autray* est en poste depuis septembre 2019. Elle travaille de concert avec le coco du CLDS pour soutenir la planification et la coordination de la démarche.

L'agent.e de mobilisation reçoit ses mandats du comité de coordination, envers lequel il ou elle est imputable et redevable. **Ses rôles et mandats sont évolutifs en fonction de l'avancement de la démarche.** Plus précisément, mais non exclusivement, ses rôles et mandats sont :

Mobiliser

- Rencontrer et consulter des acteurs susceptibles de pouvoir contribuer à cette démarche;
- Mettre en place et alimenter des outils de communication (internes et externes) afin d'informer l'ensemble de la communauté et alimenter les échanges;
- Mobiliser la communauté autour de la démarche;
- Être la personne référence en ce qui a trait à la démarche;

Favoriser les arrimages autour de la démarche locale

- Participer aux rencontres régionales en lien avec la démarche ;
- Assurer les liens entre les acteurs locaux et régionaux ;
- Faire des liens entre les promoteurs et les initiatives qui seront mises en place sur le territoire (s'assurer d'une vision globale);
- Participer à l'organisation des rencontres du coco et du CLDS;

Soutenir le déploiement de la démarche

- Préparer et animer des rencontres de consultation avec les différents acteurs du développement social;
- Collaborer à la recension des recherches, études et statistiques afin de rédiger un portrait précis de la pauvreté dans la MRC de D'Autray;
- Rédiger un diagnostic de la situation afin de cibler les principaux enjeux/priorités en développement social sur notre territoire;

Soutenir la réalisation du plan d'action

- Collaborer et accompagner les tables de concertation présentes dans les trois pôles du territoire, en complémentarité avec les agents déjà en place, dans le cadre de la démarche;
- De concert avec le comité de coordination, mettre en place une stratégie, un plan d'action et un échéancier visant la réalisation de la démarche;
- Travailler avec l'ensemble des partenaires à l'adoption d'un plan d'action visant l'amélioration des conditions de vie de notre population (jusqu'en 2024);
- Rédaction et mise à jour annuelle du plan d'action;

Soutenir la mise en œuvre et le suivi du plan d'action

- Soutien les partenaires dans la mise en œuvre des projets;
- Soutien les partenaires dans la reddition de compte;
- Soutien le CLDS dans le processus d'évaluation;

Soutenir les partenaires dans le dépôt de projets dans le cadre de l'Alliance

- Soutien aux promoteurs de projets du plan d'action et de l'Alliance
- Soutien aux promoteurs dans la reddition de compte;

Favoriser la participation citoyenne dans la démarche

- Soutien au déploiement d'une participation/implication citoyenne au sein de la démarche.

2.2 Représentant.e.s des pôles

Trois représentantes ont été nommées en juin 2019 par les tables de concertation en pauvreté de chacun des pôles de la MRC de D'Autray. Lors des rencontres du comité de coordination, les représentant.e.s des pôles sont la voix des concertations locales (tables pauvreté).

Contrat avec la MRC pour les tâches suivantes :

- Accompagner la ressource dans son intégration du milieu, dont la préparation et l'animation des rencontres par pôle;
- Informer et susciter la participation et mobilisation dans leur pôle, dont le lieu de concertation;
- S'impliquer lors des rencontres avec des partenaires dans leur pôle respectif en lien avec la démarche.

2.3 Fiduciaire de la démarche – la MRC de D'Autray

2.3.1 Rôles et mandats de la MRC de D'Autray comme fiduciaire:

- Assume la gestion des sommes dédiées à la démarche de mobilisation territoriale selon les balises fournies par la Table des préfets de Lanaudière (dans le cadre du financement de la Fondation Lucie et André Chagnon, pour les sommes administratives de la démarche *Agir pour mieux vivre dans D'Autray*);
- Approuve et rembourse les dépenses préalablement présentées et autorisées par le comité de coordination;
- Signe les protocoles d'ententes et autres documents avec la Table des préfets de Lanaudière;
- Effectue les redditions de compte financière auprès de la Table des préfets;
- Assure la gestion des ressources humaines, financières et matérielles reliées à la démarche et ce selon ses conditions de travail en vigueur par la MRC;
- Embauche et fourni un local/matériel pour l'agent.e de mobilisation dédiée à la démarche;
- Participe aux rencontres du comité local en développement social du territoire et au comité de suivi de l'agent.e de mobilisation;



2.3.2 Rôle et mandats spécifiques à l'agent de développement territorial de la MRC de D'Autray :

- En alternance avec l'organisatrice communautaire, anime et fait la prise de notes des cocos du CLDS;

- En collaboration et conjointement avec l'organisatrice communautaire, est délégué par le coco du CLDS pour appuyer l'agent.e de mobilisation entre les rencontres du Comité de coordination du CLDS. Ce soutien vise, entre autres, à préparer les ordres du jour du coco et assurer certains suivis. Ces rencontres ne sont pas décisionnelles;
- Est délégué par le coco pour assurer le suivi de l'évaluation de l'agent.e de mobilisation conjointement avec l'organisatrice communautaire et un membre du coco;
- Participe au comité d'analyse de la Table des préfets de Lanaudière.

2.4 Table des partenaires en développement social de Lanaudière (TPDSL)

2.4.1 Rôle et mandat de la TPDSL dans le cadre de la démarche

La Table des partenaires de développement social de Lanaudière a un rôle d'accompagnement et de soutien des comités locaux de développement social selon les besoins de ceux-ci et en cohérence avec une vision régionale. Dans le cadre de la démarche, voici les rôles et mandats leurs ont été confiés par la Table des préfets à la TPDSL :



- Participer au comité de réflexion stratégique;
- Accompagner les comités locaux selon leurs besoins dans l'identification ou la bonification de leurs priorités locales;
- Accompagner les milieux locaux selon leurs besoins dans la participation des personnes vivant en situation de pauvreté;
- Offrir un soutien aux organismes selon leur besoin dans le développement de projets concertés;
- Soutenir la Table des préfets dans la préparation et l'animation des comités régionaux;
- Offrir un soutien à la logistique pour les consultations dans les milieux locaux.

2.4.2 Rôle et mandat de l'agent de liaison de la Table des partenaires en développement social de Lanaudière

- Préciser les besoins des CLDS en termes de formation, d'outils ou autre support pour favoriser le développement de leurs actions;
- Répertoire les outils qui pourraient être utiles à la démarche;
- Offrir son aide aux CLDS dans la réalisation de leurs activités et l'élaboration de leur plan d'action selon leurs besoins;
- Informer sur les activités des autres CLDS lorsque pertinent;
- Réunir les représentants des CLDS autour de sujets approfondis dans le but d'organiser le travail;
- Participer et préparer les rencontres entre les ressources de mobilisation de Lanaudière.

2.5 Organisation communautaire – CISSS de Lanaudière

L'organisatrice communautaire soutien la concertation du CLDS de D'Autray, et ce en participant au coco du CLDS qui prépare et anime les rencontres en concordance avec les objectifs du CLDS. Elle agit comme personne-ressource neutre et non comme membre représentante du CISSS Lanaudière. Précisons, qu'elle informe et fait des liens avec les autres OC œuvrant sur le territoire de la MRC de D'Autray. Dans le cadre de la démarche, elle agit comme facilitatrice pour la démarche territoriale, et ce dans le respect et la volonté du milieu :

- En alternance avec l'agent de développement territorial de la MRC de D'Autray, elle anime et fait la prise de notes des rencontres du coco du CLDS;
- En collaboration et conjointement avec l'agent de développement territorial de la MRC de D'Autray, elle est déléguée par le coco du CLDS pour appuyer l'agent.e de mobilisation entre les rencontres du Comité de coordination du CLDS. Ce soutien vise, entre autres, à préparer les ordres du jour du coco et assurer certains suivis. Ces rencontres ne sont pas décisionnelles;
- Elle est déléguée par le coco pour assurer le suivi de l'évaluation de l'agent.e de mobilisation conjointement avec l'agent de développement territorial de la MRC de D'Autray et un membre du coco.

3. La Table des préfets de Lanaudière (TPL)

La Table des préfets de Lanaudière est une organisation décisionnelle qui *Coordonne la démarche régionale, entérine les processus, les outils et les projets.*



Plus précisément, mais non exclusivement, ses rôles et mandats sont⁵ :

- Assurer l'animation du comité de réflexion stratégique;
- Assurer la coordination de la démarche régionale;
- Réaliser les communications vers les partenaires;
- Développer les outils (formulaires, grilles, guides, etc.);
- Accompagner les promoteurs de projets;
- Recevoir les priorités et les préoccupations locales et régionales;
- Analyser les projets, déterminer de leur admissibilité et entériner le financement sous les recommandations du comité d'analyse;
- Analyser la reddition de comptes des territoires et produire la reddition de comptes au MTESS et à la FLAC;
- Aller chercher des avis sectoriels au besoin pour assurer la complémentarité des fonds (CAR);
- Évaluer les apprentissages de la démarche globale, les processus et les impacts en collaboration avec les partenaires impliqués ;
- Assurer l'administration générale.

⁵ Un document complet est en processus de révision et les rôles et mandats des instances pourraient connaître des modifications.

Fonctionnement - démarche *Agir pour mieux vivre dans D'Autray*

